

Formation Transport de matières dangereuses (ADR)

OBJECTIFS :

*A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable
de se présenter à l'examen de l'ADR*

PRE REQUIS & CONDITIONS D'ACCES :

Sans objet

METHODES & OUTILS PEDAGOGIQUES :

- Méthodes actives adaptées à la formation des adultes
- Salles de cours équipées de moyens multimédias
- Ouvrages pédagogiques réglementaires

QUALIFICATION DES INTERVENANTS & RESPONSABLE PEDAGOGIQUE / REFERENT HANDICAP

Les formateurs répondent aux exigences de la réglementation (BEPECASER).

Responsable pédagogique : Christophe DELANNAY

Référent handicap : Marc GHEERARDYN marc.gheerardyn@couturier-formapro.fr

EVALUATION DES ACQUIS & VALIDATION :

Durant la formation, le formateur réalise les évaluations nécessaires.

Validation : Examen ADR

INFORMATIONS :

Durée totale : 21 HEURES

Effectif mini / maxi : 4 / 20

Lieu de formation : CESR B. COUTURIER

11 Route de Nogent le Roi - 28500 SAINTE GEMME MORONVAL

Date : à définir

Horaires : 8h00-12h00 / 13h00-16h00

Pour des raisons d'organisation, les horaires de formation peuvent être modifiés.

Secrétariat : 02 37 42 42 69 TAPEZ 2

Tarif : Sur devis, nous consulter : contact@couturier-formapro.fr

Modalités de règlement : chèque, carte bleue, espèces, virement, CPF ou OPCO

Résultat global année 2023 : 97 % de réussite

POUR ALLER PLUS LOIN ... :

Le candidat à la formation ADR peut ensuite s'orienter vers tous les permis du transport de marchandises.

MAJ 11/2024

CESR COUTURIER - SIRET : 403 322 530 000 11 - N° de déclaration d'activité : 24 28 008 13 28



PROGRAMME DE FORMATION :

I - ACCUEIL ET PRESENTATION

II - THEME 1 : PRESENTATION DES MATIERES, OBJETS & PRODUITS A TRANSPORTER

III - THEME 2 : REGLEMENTATION DU TRANSPORT DES MATIERES DANGEREUSES

IV - THEME 3 : CLASSIFICATION & IDENTIFICATION DES MATIERES DANGEREUSES

V - THEME 4 : MODES DE TRANSPORT & CONDITIONNEMENT

VI - THEME 5 : APPLICATION DES CAS SPECIFIQUES

VII - THEME 6 : COMPORTEMENT DES MATIERES DANGEREUSES

VIII - THEME 7 : EQUIPEMENT SPECIFIQUE DES VEHICULES

IX - THEME 8 : SIGNALISATION DES VEHICULES

X - THEME 9 : CHARGEMENT & DECHARGEMENT

XI - THEME 10 : DOCUMENTS REGLEMENTAIRES

XII - THEME 11 : ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

XIII - THEME 12 : RISQUE SPECIFIQUE : LE FEU

XIV - THEME 13 : ATTITUDES & COMPORTEMENT DU CONDUCTEUR